

13/07 Solaire et bâtiments performants : Les projets portés par l'Université de La Rochelle reconnus

samedi 13 juillet 2013, par [lpe](#)

Le développement durable est l'une des cinq priorités nationales du programme d'Investissements d'avenir de l'Etat. Parmi ses objectifs : améliorer les performances énergétiques des bâtiments, résidentiels, tertiaires ou industriels, existants ou neufs.

Dans ce cadre, 6 projets de recherche ont été retenus pour les actions « bâtiments et îlots performants » et « solaire » pilotées par l'Ademe pour le compte de l'Etat. Deux sont coordonnés par l'Université de La Rochelle, preuve de l'expertise scientifique locale et de l'implication de nos équipes de recherche vers les innovations en environnement et bâti !

Le communiqué officiel de l'Etat a annoncé le 14 juin dernier cette reconnaissance du travail conjoint porté par des acteurs industriels du secteur, des PME, des organismes publics de recherche, la Communauté d'agglomération de La Rochelle et le laboratoire LaSIE (Université de La Rochelle-CNRS), qui réunit les compétences scientifiques sur lesquelles repose la construction de cette plateforme.

Voici les présentations de ces deux projets :

TIPEE (Coordonné par l'Université de La Rochelle et la Communauté d'agglomération de La Rochelle)
Une plateforme structurante pour la filière. Le projet vise à démontrer que l'on peut atteindre un niveau de consommation énergétique de 25 kWhEP/m².an dans des opérations de rénovation, avec une approche système (tenant compte de l'environnement technique, méthodologique et socio-économique dans lequel les solutions développées seront installées). Il aboutira à la mise en œuvre d'une plateforme technologique, et de services associés autour de trois pôles : le laboratoire d'essais, le pôle formation et l'agence de la réhabilitation.

RUPELLA-Reha (Coordonné par l'Université de La Rochelle) : Des rénovations reproductibles à grande échelle dans l'habitat collectif social. Ce projet ambitionne de démontrer que la réhabilitation de logements sociaux peut permettre d'atteindre des consommations énergétiques de l'ordre de 25 kWhEP/m².

L'expérimentation portera sur 3 bâtiments différents et permettra d'évaluer les surcoûts liés à l'amélioration de la performance énergétique au-delà des standards de réhabilitation habituels.

+ d'infos :

- site web Ademe www.ademe.fr/invest-avenir
- site web LaSIE <http://lasie.univ-larochelle.fr>
- site web Tipee www.tipee-project.com